

Québec le 9^e Octobre 1861

Très Honorable Monsieur,

J'ai le plaisir de vous envoyer par la voie de cette lettre l'Extrait de Baptême de François Boucher, qui vous me demandez dans votre lettre en date du 6^e de ce mois. Depuis votre départ de Québec, j'ai écrit à plusieurs Aides pour avoir l'Extrait de Baptême de Joseph Hains et aucun d'eux ne m'a encore répondu. Mais les Aides se poursuivent toujours très activement dans les Registres de la Paroisse de Québec; et j'ai plaisir de vous annoncer que déjà 96 pages ont été enregistrées dans les Registres que je vous transmettrai à votre arrivée à Québec. A l'heure où je vous écris, il circule des bruits qui semblent se confirmer de jour en jour.

Il paraît que les Notaires doivent abandonner leur Office et se retirer dans la vie privée, et ils demandent au Gouvernement d'être substitués par leurs fils. Ce qui semble confirmer ces nouvelles, c'est que le fils âgé comme tel, donne ses ordres et s'informe des affaires les plus minutieuses qui regardent le Bureau. Les Notaires partent une somme de 700 Louis (qui est le salaire des deux Députés Notaires) se-

se trouve anticipé par l'élevation des Députés -
à l'Office de Protonotaire - Eh! bien! cette som-
me de 400 Louis sera-t-elle divisée entre les an-
ciens Clercs du Département? Point du tout -
il faudra donner un trois cents Louis à un autre
cousin Hérit, jeune homme sans expérience, au
détriment de ceux qui rendent tous les jours des
services réels au Département - Et nous les
bêtes de sommes, il nous faudra supporter tout
le poids de l'ouvrage avec un aussi modique
salaires - Voilà la justice qui nous est rendue.

Quant à ce jeune Hérit, il n'est pas encore
considéré comme Clerc du Bureau, mais je sup-
pose, qu'il attend le départ du père, pour
remplacer un des fils - Car on le voit tous les
jours fréquenter le Bureau très assidument -
Chose qu'il ne faisait pas autre fois -

Excusez, Sir, si j'ose dans ces quel-
ques lignes faire de telle remarque; - Je sens
que ~~me~~ le devoir & la justice de ma cause l'ordonne
ment, et que je dois m'élever contre des abus
aussi ouverts - J'ose cependant espérer
que vous n'oublierez pas votre très humble serviteur,
et quel que soit la carrière qu'il embrasse, il
se rappellera toujours de celui qui fut pen-
dant plusieurs années le bouclier de sa nation,
et le protecteur le plus zélé de ces âmes héroïques

qui furent jetés loin de leur patrie sur une
terre sauvage, où ils ne devaient jamais revoir,
sans votre protection, les doux rivages de leurs an-
cêtres —

J'ai l'honneur d'être

Très Honorable Monsieur,

T. C. J. C. J. C.

Votre très humble serviteur

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE MONTRÉAL

H. Adoret

9 oct. 1861

P. Cadoret,
greffier de
Justice

Frs Bouchee

Joseph Hains.